



Association des Habitants de Charlaix Maupertuis (AHCM)

ahcm.meylan@orange.fr

Monsieur Philippe CARDIN, Maire de Meylan

Monsieur Christophe FERRARI, Président de
Grenoble Alpes Métropole

Meylan le 11 juillet 2024

Objet : Demande de reclassement du zonage de stationnement dans le quartier de Charlaix Maupertuis, Meylan

Monsieur le maire de Meylan, Monsieur le Président de Grenoble Alpes Métropole,

Je me permets de vous écrire au nom de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis (AHCM) afin d'exprimer notre désaccord concernant le zonage de stationnement actuel. En effet, nous considérons que ce zonage est incorrect et pénalisant pour les résidents actuels et futurs de notre quartier.

Ce zonage, inchangé depuis le Plan Local d'Urbanisme intercommunal originel de 2019 malgré nos multiples demandes exprimées lors d'avis et de contributions aux enquêtes publiques modification n°1, modification n°2 et concertation pour modification n°3, pose de nombreux problèmes aux habitants du quartier. Notamment en instaurant un nombre de places de stationnement très insuffisant pour chaque nouveau programme immobilier.

Cette situation a un impact négatif sur la qualité de vie et la mobilité au quotidien des habitants.

C'est pourquoi nous sollicitons un reclassement du zonage de stationnement dans notre quartier en tenant compte de l'absence de transport en commun en site protégé et donc de la nécessité de repositionner des zonages S2 en zonage S3 et S4 au plus tôt.

Nous avons documenté cette demande dans l'étude du zonage de stationnement sur la commune de Meylan que vous trouverez ci-joint.

Nous sommes convaincus que ces ajustements contribueront à une meilleure harmonie entre les possibilités de stationnement et les besoins des résidents présents et futurs. Nous espérons que vous tiendrez compte de notre demande et que vous prendrez des mesures pour corriger la situation au plus tôt.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Maurice PIRONI,

Président de l'Association des Habitants de Charlaix Maupertuis